

- VERSION À ENTÉRINER

## **MERCREDI 26 NOVEMBRE 2014**

Procès-Verbal d'une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Boileau, tenue en la salle du Conseil, située au 702, chemin de Boileau, à Boileau, Québec, le mercredi 26 novembre 2014 à 9 h 30. Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Henri Gariépy.

### **SONT PRÉSENT :**

Wayne Conklin	Pierre Auclair
Marie-Ève Darel	Harold Linton
Nicole Blondin	Yan Montpetit

Monsieur Mathieu Dessureault, Directeur général & secrétaire-trésorier, est également présent.

### **Aucun citoyen présent**

L'avis de convocation de cette séance extraordinaire a été signifié à tous les membres du Conseil tel que requis par l'article # 152 et 156 du code municipal

### **ORDRE DU JOUR :**

1. L'ouverture de la séance
2. Pour adopter l'ordre du jour
3. Lecture de l'avis de convocation
4. Pour une aide financière à la Coopérative de solidarité de Boileau
5. Période de questions
6. Clôture de la séance

#### **1. OUVERTURE**

Monsieur Henri Gariépy annonce l'ouverture de la séance à

**14-11-190**

#### **2. POUR ADOPTER L'ORDRE DU JOUR**

Après lecture de l'ordre du jour.

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Pierre Auclair  
et **RÉSOLU**

#### **QUE :**

L'ordre du jour, ci-dessus décrit soit adopté tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

#### **3. LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Monsieur Henri Gariépy procède à la lecture de l'avis de convocation

**14-11-191**

#### **4. POUR UNE AIDE FINANCIÈRE À LA COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DE BOILEAU**

**ATTENDU** que la COOP de solidarité de Boileau constitue une entreprise à vocation communautaire et sociale d'une importance capitale pour une petite communauté rurale comme Boileau;

ATTENDU que la COOP de Boileau est en place depuis moins de 3 ans et que ce sont les premières années qui constituent les années charnières pour la consolidation d'une entreprise à vocation sociale;

ATTENDU que la coopérative de solidarité est le seul service de proximité disponible pour les citoyens dans un rayon de 15 km;

ATTENDU que les difficultés financières auxquels est aux prises la COOP de Boileau fait en sorte qu'une aide financière est nécessaire de manière urgente;

**POUR CES MOTIFS :**

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Marie-Ève Dardel  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

La Municipalité de Boileau procède à un don à la Coopérative de solidarité de Boileau pour un montant de 5 000 \$

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

*Les conseillers municipaux suivants se sont retirés lors du vote : Mme Nicole Blondin, M Yan Montpetit et M Wayne Conklin.*

**14-11-192 8. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Marie-Ève Dardel  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

La présente séance soit et est levée à 10 h.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

---

Monsieur Henri Gariépy  
Maire

---

Mathieu Dessureault  
Secrétaire-trésorier

---

Lors de la séance plénière du 26 novembre 2014, tenue de 9 h à 9 h 30, étaient présents le maire M. Henri Gariépy et les membres suivants :

Nicole Blondin	Marie-Ève Dardel	Pierre Auclair
Wayne Conklin	Harold Linton	Yan Montpetit

Le secrétaire-trésorier, Mathieu Dessureault était également présent.